

SHERATANDEM 60

MODE D'EMPLOI

1. Indication

Silicone à polymérisation par addition pour les applications dentaires. Convient pour les sur-morsures, les modèles de réparation de prothèses et pour isoler les dents de la pierre lors de la mise en flacon.

2. Notes

- Nous recommandons le port de gants en nitrile
- Les gants en latex ne conviennent pas pour le mélange.
- Fermer les boîtes immédiatement après utilisation.
- Le couvercle et la cuillère de dosage ne doivent jamais être mélangés.
- Le rapport de mélange doit être strictement respecté afin d'obtenir les temps de prise spécifiés.
- Le silicone durci est résistant à l'ébullition.

3. Instructions de traitement

- Retirer les deux composants des boîtes à l'aide des cuillères de dosage correspondantes.
- Doser la base et le catalyseur dans un rapport de 1:1 et mélanger rapidement les composants jusqu'à ce que le mastic ne présente plus de stries (environ 30 secondes).

4. Valeurs techniques

Temps calculés à partir du début du mélange à 23 °C.

Rapport de mélange	1:1
Temps de mélange	environ 30 secondes
Temps de traitement	environ 1,5 minute
Temps de réglage	environ 4 minutes
Dureté Shore A (après 24 heures)	60

5. Stockage

Conserver le récipient hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et sec.

6. Élimination des déchets

Éliminer le matériel conformément aux réglementations officielles.

7. Garantie

SHERA Werkstoff-Technologie GmbH est certifiée selon la norme EN ISO 13485 et garantit une qualité irréprochable de ses produits grâce à un système de contrôle de la qualité rigoureux. EN ISO 13485 et garantit une qualité irréprochable de ses produits grâce à un système de contrôle de qualité approfondi. Nos instructions d'utilisation sont basées sur les résultats de notre laboratoire d'essai. Les données techniques indiquées ne peuvent être garanties que si le traitement est effectué comme indiqué. L'utilisateur est responsable du traitement des produits. Nous ne sommes pas responsables des résultats défectueux car SHERA n'a aucune influence sur le traitement. Néanmoins, les éventuelles demandes de dommages et intérêts se rapportent uniquement à la valeur des produits.

